Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8170997
Centre d'intérêt: 23

Caron, Pierre.

Les sources de revenus des institutions d'enseignement privées au Québec, de 1970-1971 à 1973-1974 / Pierre Caron [pour le] Ministère de l'éducation, Direction générale de la planification, Economie de l'éducation. -- [Québec] : La Direction, 1977.
vi, 125 f. ; 28 cm. -- (Document de travail / Ministère de l'éducation du Québec, Direction générale de la planification)

Titre de la couv.

Cote Dewey: 379.32'09714/C293s Cote LC: LB/2891/.Q3

Descripteur(s): *Financement *Coût *Subvention *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau) *Enseignement privé *Enseignement public *Collégial (Niveau)

Le document relève, pour le réseau privé d'enseignement: l'importance de chacune des sources de financement par rapport au revenu total - les disparités régionales - les rapports entre les diverses sources de financement - les coûts moyens par élève en comparaison avec ceux du secteur public. Seuls les établissements privés qui reçoivent des subventions de la part du ministère de l'Education sont pris en considération, soit les établissements déclarés d'intérêt public et ceux reconnus pour fins de subvention.

La principale source d'information en ce qui a trait aux sources de revenus origine de la direction générale du Financement. En ce qui concerne les données sur la clientèle, elles proviennent du groupe Statistiques et Analyse démographique de la Direction générale de la planification.

Pour l'ensemble des niveaux en 1970-1971, pour chaque dollar consenti à un élève du secteur public à titre de subvention provenant du ministère de l'Education, un montant de 1,48 $ était accordé à un élève du secteur privé. Cette subvention per capita est passée à 1,58 $ en 1971-1972, à 1,34 $ l'année suivante et finalement à 1,12 $ en 1973-1974. Plus précisément, en 1973-1974, cette subvention est de 1,10 $ au primaire, de 1,21 $ au secondaire et de 0,64 $ au collégial.

Type de document: s
Auteur de l'analyse: ar

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

ÉCONOMIE DE L'ÉDUCATION
DOCUMENT DE TRAVAIL

LES SOURCES DE REVENUS DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉES AU QUÉBEC, DE 1970/1971 À 1973/1974

FÉVRIER 1977

PIERRE CARON

E D U Q 8170997

TABLE DES MATIERES

PAGES

INTRODUCTION

1. Objectif du document 1

2. Sources d'informations 2

3. Méthodologie utilisée 7

3.1 Détermination du montant des subventions du ministère de l'Education aux institutions privées 7

3.2 Détermination du coût des subventions par élève des niveaux élémentaire et secondaire public 10

CHAPITRE I: TOTAL DES REVENUS DE L'ENSEMBLE DES INSTITUTIONS PRIVEES 15

1.1 Revenu total de l'ensemble des institutions privées 17

1.2 Revenus provenant du ministère de l'Education 18

1.3 Revenus provenant des commissions scolaires et des commissions régionales 20

1.4 Revenus provenant des ménages, parents et individus 21

1.5 Revenus provenant de sources diverses 22

CHAPITRE II: LES SOURCES DE REVENUS DES INSTITUTIONS DE STATUT RFS 23

2.1 Total des revenus des institutions privées de statut RFS 24

2.2 Revenus provenant du ministère de l'Education 25

2.3 Revenus provenant des commissions scolaires et des commissions régionales 25

2.4 Revenus provenant des ménages, parents et individus 26

2.5 Revenus provenant de sources diverses 26

CHAPITRE III: LES SOURCES DE REVENUS DES INSTITUTIONS PRIVEES DE STATUT DIP 28

3.1 Total des revenus 29

3.2 Revenus provenant du ministère de l'Education 30

3.3 Revenus provenant des commissions scolaires et des commissions régionales 31

3.4 Revenus provenant des ménages, parents et individus 32

3.5 Revenus provenant de sources diverses 33

CHAPITRE IV: RAPPORT ENTRE LES SOURCES DE REVENUS 34

4.1 L'ensemble des institutions privées 35

4.2 Les institutions privées de statut RFS 37

4.3 Les institutions privées de statut DIP 38

4.4 Proportion du revenu des institutions privées de statut RFS par rapport au revenu des institutions privées de statut DIP 40

4.5 Rapport des subventions du ministère de l'Education au secteur privé et des subventions du ministère de l'Education au secteur public 41

CHAPITRE V: CONCLUSION 42

5.1 Subvention moyenne pour tous les niveaux d'enseignement 43

5.2 Subvention moyenne pour le niveau élémentaire 45

5.3 Subventions moyennes pour le niveau secondaire 47

5.4 Subventions moyennes pour le niveau collégial 51

Liste des tableaux

PAGES

Tableaux 1 à 18: Tableaux se rapportant à l'ensemble des institutions privées — 56 à 73

Tableaux 19 à 34: Tableaux se rapportant aux institutions privées de statut RFS — 74 à 89

Tableaux 35 à 50: Tableaux se rapportant aux institutions privées de statut DIP — 90 à 105

Tableaux 51 à 54: Proportion des diverses sources de revenus par rapport au revenu total de l'ensemble des institutions privées — 106 à 109

Tableaux 55 à 58: Proportion des diverses sources de revenus par rapport au revenu total des institutions privées de statut RFS — 110 à 113

Tableaux 59 à 62: Proportion des diverses sources de revenus par rapport au revenu total des institutions privées de statut RFS — 114 à 117

Tableau 63: Proportion du revenu total des institutions privées de statut RFS, par rapport au revenu total des institutions de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974 — 118

Tableau 64: Proportion des subventions du ministère de l'Education aux institutions privées de statut RFS, par rapport aux subventions du ministère de l'Education aux institutions privées de statut DIP, de 1970-1971 à 1973-1974 119

Tableau 65: Proportion des sommes versées par les commissions scolaires aux institutions privées de statut RFS, par rapport aux sommes versées par les commissions scolaires aux institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974 120

Tableau 66: Proportion des sommes versées par les ménages, parents et individus aux institutions privées de statut RFS, par rapport aux sommes versées par les ménages, parents et individus aux institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974 121

Tableau 67: Proportion des sommes versées par les Compagnies et Corporations privées aux institutions privées de statut RFS, par rapport aux sommes versées par les Compagnies et Corporations privées aux institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974 122

Tableau 68: Proportion des sommes versées par le gouvernement fédéral et les gouvernements municipaux aux institutions privées de statut RFS par rapport aux sommes versées par le gouvernement fédéral et les gouvernements municipaux aux institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974 123

Tableau 69: Proportion des sommes versées par les autres sources aux institutions privées de statut RFS, par rapport aux sommes versées par les autres sources aux institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974 124

Tableau 70: Subventions totales du ministère de l'Education à l'ensemble du secteur privé, par rapport aux subventions totales du ministère de l'Education à l'ensemble du secteur public, par région administrative scolaire, de 1970-1971 à 1973-1974 125

INTRODUCTION

1- Objectif du document:

Cette étude a pour objectif d'identifier les diverses sources de financement des institutions privées agréées par le ministre de l'Education.

Ce document identifie l'importance de chacune des sources de financement par rapport au revenu total, les disparités régionales, les rapports entre ces diverses sources de financement et, finalement, les coûts moyens par élève au secteur privé en comparaison avec ceux du secteur public.

Seules les institutions privées qui reçoivent des subventions de la part du ministère de l'Education ont été retenues aux fins de la présente analyse, soit les institutions privées déclarées d'intérêt public (DIP) et les institutions privées reconnues pour fins de subventions (RFS).

2- Sources d'information:

Les données sur les revenus, les coûts moyens et les clientèles proviennent des différents services ou directions du Ministère de l'éducation.

Pour la partie traitant du financement, la principale source d'informations origine de la direction générale du Financement, sous la forme de tableaux informatiques portant sur les revenus des institutions privées(1).

Il est important de noter que ces tableaux informatiques étaient incomplets en ce qui a trait aux revenus des institutions privées de statut RFS pour la région des Cantons de l'Est. Par contre, les revenus se rapportant aux institutions privées de statut DIP étaient exacts.

Ainsi, dans ce document, la région des Cantons de l'Est est exclue du chapitre II: "Les sources de revenus des institutions privées de statut RFS". Inversement, pour le chapitre III: "Les sources de revenus des institutions privées de statut DIP", la région des Cantons de l'Est est incluse.

Pour l'ensemble des institutions privées de statut RFS et de statut DIP, cette région est exclue. On n'a donc pas à s'étonner qu'en 1973-1974, par exemple, le revenu total des

---

(1) "Revenus par service selon leur provenance pour les institutions privées reconnues d'intérêt public et pour fins de subventions par genre d'organisme, par région administrative et par statut", Direction générale du financement, tableaux non publiés.

institutions privées de statut DIP soit de 103,3 millions, alors que l'on ne retrouve que 101,8 millions au revenu total de l'ensemble des institutions privées.

Pour des raisons expliquées dans la partie méthodologique, il n'a pas été possible de retenir, comme source sûre, les données des tableaux informatiques concernant les subventions du ministère de l'Education aux institutions privées. Il a donc été nécessaire de recourir à une autre méthode afin de déterminer de manière exacte ces subventions du ministère de l'Education.

Pour ce faire, il a fallu spécifier le coût moyen par élève, tel qu'établi l'année scolaire précédente pour les établissements publics de même catégorie, ainsi que les sommes versées à titre de valeur locative et la clientèle des institutions privées selon le statut, le niveau et la catégorie.

Les montants per capita (tableau I) utilisés pour déterminer les subventions versées aux institutions privées selon le coût moyen par élève, tel que calculé pour l'année scolaire précédente pour les établissements publics de même niveau et de même catégorie (Loi de l'enseignement privé, articles 16 et 17), ont été fournis par le Service de l'enseignement privé(1).

---

(1) "Coût moyen et valeur locative appliqués aux institutions privées", préparé par Emile Valcourt, 5 janvier 1977, Service de l'enseignement privé.

TABLEAU I: Coûts moyens de base per capita du secteur public au cours de l'année précédente utilisés pour le calcul de la subvention par élève des institutions privées, 1970-1971 à 1973-1974.

Années / Niveaux, statuts, catégories	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Maternelle				
. DIP	446	495	396	424
Elémentaire				
. RFS	446	495	473	527
. DIP	446	495	473	527
Secondaire général				
. RFS	789	818	841	906
. DIP	789	818	841	906
Secondaire professionnel				
. RFS	789	818	886	949
. DIP	789	818	886	949
Collégial général				
. RFS	1 303	1 396	1 349	—
. DIP	1 303	1 396	1 349	1 443
Collégial professionnel				
. RFS	1 303	1 396	1 414	1 520
. DIP	1 303	1 396	1 414	1 520

La deuxième partie des subventions du ministère de l'Education, celle portant sur la valeur locative, varie en fonction du niveau d'enseignement et du statut de chacune des institutions privées. Les montants octroyés au titre de la valeur locative apparaissent au tableau II et proviennent de la même source que pour les coûts moyens.

TABLEAU II: Coûts moyens de base per capita du secteur public utilisés pour le calcul de la subvention par élève au titre de la valeur locative pour les institutions privées, 1970-1971 à 1973-1974.

Années / Niveaux, statuts et catégories	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Maternelle				
. DIP	-	-	113	126
Élémentaire				
. RFS	-	29	105	103
. DIP	-	29	95	108
Secondaire général				
. RFS	-	123	233	143
. DIP	-	149	165	171
Secondaire professionnel				
. RFS	-	123	99	107
. DIP	-	149	112	112
Collégial général				
. RFS	-	216	124	-
. DIP	-	75	184	181
Collégial professionnel				
. RFS	-	216	216	96
. DIP	-	75	168	166

Les subventions accordées aux institutions privées qui dispensent l'enseignement à l'enfance inadaptée font l'objet d'un règlement spécial. Une telle institution reçoit, pour chaque année scolaire, une subvention globale par élève déterminée annuellement par règlement[1] du Lieutenant-gouverneur en Conseil, après consultation de la commission consultative de l'Enseignement privé.

---

(1) Voir les arrêtés en conseil numéros 4442-70, 1614-71, 2921-71, 25-72, 225-72, 3933-72, 967-73 et 4201-73.

Les données quantitatives sur la clientèle proviennent du groupe Statistiques et Analyse démographique de la Direction générale de la planification au Ministère de l'éducation[1]. Les documents produits par ce groupe de travail fournissent différentes informations sur la clientèle des institutions privées, comme le nombre d'élèves par degré et par niveau, par genre de formation, générale ou professionnelle, ainsi que le statut accordé à chaque institution et pour chaque niveau.

---

(1) Evolution de la clientèle des institutions privées de la région administrative de ..., 1965-1966 à 1975-1976, groupe Statistiques et Analyse démographique, septembre 1976.

3- Méthodologie utilisée:

3.1 Détermination du montant des subventions du ministère de l'Education aux institutions privées:

Des tableaux informatiques provenant de la Direction générale du financement sur les revenus des institutions privés, l'on a pu extraire les sommes versées par les compagnies et corporations privées, le gouvernement fédéral, les gouvernements municipaux, les commissions scolaires locales, les commissions scolaires régionales, les ménages, parents et individus, ainsi que les sommes provenant d'autres sources et destinées au financement des institutions privées de statut DIP ou RFS.

Dans ces tableaux informatiques, le seul poste jugé non valable concernait le montant des subventions du ministère de l'Education. Les montants figurant sur ces tableaux informatiques représentent effectivement les sommes versées aux différentes institutions privées pour une année donnée; mais ces sommes ne représentent pas nécessairement les subventions annuelles auxquelles ces institutions ont droit. Certains ajustements, en plus ou en moins d'une année à l'autre, certains arrérages et d'autres facteurs influent sur les sommes versées, au cours d'une année, aux institutions par le ministère de l'Education.

Ainsi, pour établir annuellement et d'une façon précise les subventions versées aux institutions privées, nous avons écarté les données provenant des états financiers des institutions privées pour recourir à une autre méthode de calcul.

Ces subventions du ministère de l'Education aux institutions privées comprennent deux composantes: les subventions versées au titre de coût moyen par élève, tel que calculé pour l'année scolaire précédente pour les établissements publics de même catégorie et les subventions versées au titre de la valeur locative; ces montants sont calculés sur la base d'un "per capita". En conséquence, pour les fins de la présente analyse, les subventions totales du ministère de l'Education destinées aux institutions privées sont calculées de la façon suivante:

a) *d'une part, on utilise les chiffres des clientèles de chacune des institutions privées, de statut DIP ou RFS, pour chaque niveau d'enseignement et par genre de formation (générale ou professionnelle), que l'on multiplie par les différents montants alloués par niveau, par statut et par genre de formation. Cette méthode de calcul est utilisée pour déterminer les subventions en valeur locative et les subventions versées à titre de coût moyen par élève, tel que calculé pour l'année scolaire précédente pour les établissements publics de même catégorie.*

b) d'autre part, comme les montants inscrits aux tableaux I et II sont des montants bruts, les montants nets s'obtiennent de la façon suivante: les montants per capita indiqués sont multipliés par 80% pour donner les montants réels en subventions pour les institutions privées de statut DIP; pour les institutions de statut RFS, le facteur de multiplication devient 60%.

3.2 Détermination du coût des subventions par élève des niveaux élémentaire et secondaire public:

Devant la difficulté de ventiler avec exactitude le montant provenant des subventions des commissions scolaires locales pour le financement des commissions scolaires régionales, nous avons développé une méthode qui, à notre avis, s'approche de la réalité pour les années concernées.

Comme les données issues des documents de l'"infrastructure des données financières et économiques"(1) ont été agrégées en omettant volontairement les dépenses de transferts pour les commissions scolaires locales et la source de revenus "commissions scolaires locales" pour les commissions scolaires régionales, nous obtenons des statistiques où les dépenses sont plus grandes que les revenus pour les commissions scolaires régionales et où les revenus sont plus grands que les dépenses dans le cas des commissions scolaires locales.

A partir de là, nous pouvons supposer théoriquement que la contribution des commissions scolaires locales aux commissions scolaires régionales s'obtient par l'équation suivante:

---

(1) "Infrastructure des données financières et économiques". Bilan II: dépenses des niveaux élémentaire, secondaire et collégial, 1969-1970 à 1972-1973, Groupe "Economie de l'Education", direction générale de la Planification, ministère de l'Education.

(1) (Dépenses des commissions scolaires régionales) - (revenus des commissions scolaires régionales) = Contribution des commissions scolaires locales aux commissions scolaires régionales.

Cette contribution déterminée, nous ventilons la partie de ce montant qui provient de la subvention des commissions scolaires locales selon la proportion que représentent les recettes foncières dans la totalité des revenus des commissions scolaires locales pour les années concernées, sauf pour l'année 1973-1974 qui reçoit un traitement différent.

Par la suite, nous imputons ce pourcentage à la contribution des commissions scolaires locales déterminée par l'équation précédente, ce qui permet d'obtenir le montant que les commissions scolaires locales conservent pour leurs dépenses. Ce dernier montant est à son tour soustrait de la contribution totale pour identifier la partie de cette contribution qui provient des subventions gouvernementales.

Ce montant des subventions est transféré aux commissions scolaires régionales et additionné aux subventions statutaires reçues par ces commissions régionales. De l'autre côté, ce montant est soustrait des subventions reçues par les commissions scolaires locales.

Cette méthode permet de déterminer la subvention totale accordée au niveau élémentaire et au niveau secondaire; cette subvention, divisée par le nombre d'élèves, donne le coût/élève par niveau et pour les années 1970-1971, 1971-1972 et 1972-1973.

En résumé, nous avons suivi les étapes suivantes pour déterminer les subventions:

. (Dépenses des commissions scolaires régionales) - (Revenus des commissions scolaires régionales) = Contribution des commissions scolaires locales aux commissions scolaires régionales.

. (Revenus de l'impôt foncier des commissions scolaires locales) ÷ (Revenus totaux des commissions scolaires locales) = La part de l'impôt foncier des revenus totaux des commissions scolaires locales.

. (Contribution des commissions scolaires locales aux commissions scolaires régionales) X (La part de l'impôt foncier des revenus totaux des commissions scolaires locales) = La part de la contribution des locales aux régionales par l'impôt foncier.

. (Contribution des locales aux régionales) - (La part de la contribution des locales aux régionales financée par l'impôt foncier) = La part de la contribution des locales aux régionales financée par les subventions.

. (Subventions statutaires des commissions scolaires régionales) + (La part de la contribution des locales aux régionales financée par les subventions) = Les subventions des commissions scolaires régionales.

. (Subventions des commissions scolaires locales) - (La part de la contribution des locales aux régionales financée par les subventions) = Les subventions des commissions scolaires locales.

Pour l'année 1973-1974, toutefois, nous avons procédé de façon différente puisque nous ne disposions pas des données de "l'infrastructure des données financières et économiques". La connaissance du coût/élève des subventions du niveau élémentaire et du niveau secordaire, du coût/élève des deux niveaux mis ensemble pour l'année 1972-1973, ainsi que du coût/élève de l'ensemble des niveaux pour 1973-1974 ont rendu possible le calcul d'un indice établi sur la base de l'année 1972-1973 et applicable à l'année 1973-1974. Cet indice se définit de la façon suivante:

. $\frac{\text{Subvention/élève de l'élémentaire}}{\text{Subvention/élève de l'ensemble}}$ = Indice pour élémentaire

. $\frac{\text{Subvention/élève du secondaire}}{\text{Subvention/élève de l'ensemble}}$ = Indice pour secondaire

CHAPITRE I

TOTAL DES REVENUS DE L'ENSEMBLE DES INSTITUTIONS PRIVEES

Les sommes qui servent à financer les institutions privées de statut DIP ou RFS ont comme origine huit (8) sources différentes, à savoir:

- compagnies et corporations privées,
- gouvernement provincial,
- gouvernement fédéral,
- gouvernement municipal,
- commissions scolaires locales,
- commissions scolaires régionales,
- ménages, parents et individus[1],
- autres sources.

Toutes ces sources participent, selon un pourcentage plus ou moins élevé, au financement des institutions. Toutefois, soulignons que trois d'entre elles fournissent financièrement plus de 90% des revenus des institutions privées. Il s'agit du gouvernement provincial, des commissions scolaires et des ménages, parents et individus. Bien que les états financiers des institutions privées fassent une distinction entre les revenus provenant des commissions scolaires et des commissions régionales, nous avons réuni, aux fins de la présente analyse, ces deux sources de financement.

---

(1) La source "ménages, parents et individus" comprend les droits de scolarité et les frais d'inscriptions.

Finalement, notons que les données sont réparties pour chacune des régions administratives scolaires; les régions du Bas-St-Laurent-Gaspésie et de la Côte-Nord sont exclues de cette nomenclature parce qu'elles ne comptent pas d'institutions privées de statut RFS ou DIP.

1.1 Revenu total de l'ensemble des institutions privées

Le revenu total des institutions privées de statut DIP et RFS s'est accru de 41,3% pendant la période 1970-1971 à 1973-1974, passant de 72,1 millions à 101,8 millions. D'autre part, les taux annuels d'accroissement ont été de 4,7%, 15,7% et 16,6%, ce qui aboutit à un taux d'accroissement annuel moyen de 12,3% (voir tableau 1).

La répartition des revenus en regard de chacune des régions administratives scolaires (tableau 2) nous indique que la région de Montréal[1] retire environ 60% du total des revenus, alors que la région de Québec en reçoit environ 25%. Ainsi, à elles seules, ces deux régions totalisaient en 1970-1971, 88,0% du revenu total, 87,5% en 1971-1972, 86,3% en 1972-1973 et 88,3% en 1973-1974. Dans le même temps, la région de Trois-Rivières retirait entre 8,6% et 10,5%, tandis

---

(1) La région administrative scolaire de Montréal comprend le nord de Montréal, le sud de Montréal, ainsi que l'Ile de Montréal (sous-régions 6.1, 6.2 et 6.3).

que les régions du Saguenay/Lac St-Jean et de l'Outaouais n'en retiraient que 2%. Soulignons qu'au cours des quatres années observées, le pourcentage des revenus de chacune des régions administratives par rapport au revenu total se maintient de façon à peu près constante. Finalement, les taux d'accroissement à l'intérieur même des régions administratives sont très irréguliers en raison de transformations structurelles de l'enseignement privé (additions ou retraits d'institutions, modifications de statuts...) qui ont entraîné des mouvements de hausse ou de baisse des clientèles et ont influencé de façon marquée les revenus de l'ensemble des institutions privées.

1.2 Revenus provenant du ministère de l'Education

Les subventions octroyées par le ministère de l'Education aux institutions privées sont passées de 29,9 millions en 1970-1971 à 54,7 millions en 1973-1974, soit une augmentation de 82,7% pour cette période quadriennale (tableau 3). Notons que, parmi les principales sources servant à financer les institutions privées, celle provenant du gouvernement provincial est la seule dont le taux de croissance a augmenté d'une année à l'autre. Ainsi, en 1970-1971, les subventions gouvernementales représentaient 41,5% du financement total des institutions privées; en 1971-1972, elles se haussèrent à 47,4% puis à 50,6%

l'année suivante pour atteindre finalement 53,8% en 1973-1974. On trouvera, aux tableaux 17 et 18, les revenus pour l'ensemble des institutions privées, selon les sources, ainsi que la répartition en pourcentage des sommes versées par les différentes sources de financement à l'ensemble des institutions privées.

Les taux moyens de croissance annuelle pour chacune des régions administratives sont tous positifs; Québec et Montréal enregistrent une hausse de 20,1%; le Saguenay/Lac St-Jean a la plus forte augmentation, soit 103%; suivent: l'Outaouais avec 64,8%; Trois-Rivières avec 47,6%; et les Cantons de l'Est avec 45,4%.

1.3 Revenus provenant des commissions scolaires et des commissions régionales

Les revenus destinés aux institutions privées et provenant des commissions scolaires et des commissions régionales ont diminué de près de la moitié, soit de 48,4%, sur une période de 4 ans, ce qui représente une diminution annuelle moyenne de 16,9% (tableau 5).

Les commissions (locales et régionales) des régions de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal fournissent ensemble environ 85% des sommes totales déboursées par les commissions scolaires du Québec pour les institutions privées.

Le pourcentage de la contribution financière des commissions au total des revenus des institutions privées est en baisse constante au cours des années; en 1970-1971, il représentait 14,5% avant de baisser à 10,8% et à 10,5% au cours des deux années subséquentes pour se trouver finalement à 5,3% en 1973-1974. Le retrait du régime des institutions associées n'est pas étranger à ce phénomène de baisse annuelle.

1.4 Revenus provenant des ménages, parents et individus

La participation financière des ménages, parents et individus au revenu des institutions privées s'est accrue de 34,7% entre 1970-1971 et 1973-1974 (tableau 7) comparativement à la hausse de 82,7% des subventions fournies par le Ministère de l'éducation pour cette même période.

La part financière des ménages, parents et individus par rapport au total des revenus des institutions privées représentait 34,2% en 1970-1971; les deux années subséquentes, elle baissait légèrement à 32,4% et 31,0% pour atteindre 32,6% en 1973-1974. Ainsi, la part financière des ménages, parents et individus est demeurée à peu près stable au cours de ces quatre années, se situant aux environs de 32%, pendant que celle du Ministère de l'éducation ne cessait d'augmenter (voir pourcentages au tableau 18).

Les pourcentages des taux d'accroissement sont très irréguliers d'une année à l'autre et à l'intérieur même des régions. C'est ainsi que l'on observe une augmentation maximale de 378,1% entre les années 1970-1971 et 1971-1972 pour la région de l'Outaouais et une baisse subite à - 26,2% dans cette même région l'année suivante.

La répartition par région des sommes versées par les ménages, parents et individus montre que Montréal contribue à 68% du montant total; pour sa part, Québec participe à 23%, laissant ainsi 9% pour les quatre autres régions (tableau 8).

1.5 Revenus provenant de sources diverses

Les revenus provenant de sources diverses et servant à financer les institutions privées sont, par ordre décroissant d'importance,

- les compagnies et corporations privées,
- les autres sources,
- le gouvernement fédéral,
- les gouvernements municipaux.

Ces quatres sources de financement représentaient 9,8% du financement total en 1970-1971; l'année suivante, 9,4%; 7,9% en 1972-1973 et enfin 8,3% en 1973-1974.

Vu l'importance minime de ces sources (2% pour chacune en moyenne), on se référera aux tableaux 9 à 16 pour l'interprétation de l'importance de ces données sur les sommes globales, sur les taux d'accroissements annuels, ainsi que pour leur répartition par région administrative scolaire.

CHAPITRE II

LES SOURCES DE REVENUS DES INSTITUTIONS PRIVEES DE STATUT RFS

Pour l'année 1970-1971, les données informatiques du ministère de l'Education n'établissaient pas la différence entre les institutions privées de statut RFS et celles reconnues de statut DIP; ainsi, seules les années 1971-1972, 1972-1973 et 1973-1974 ont pu être comptabilisées dans cette partie du rapport.

2.1 Total des revenus des institutions privées de statut RFS

Pour l'ensemble du Québec, les revenus des institutions de statut RFS sont passés de 5,6 millions à 5,4 millions sur une période de 3 ans, soit une diminution de 3,8%. La région du Saguenay/Lac St-Jean est la seule qui a vu croître ses revenus au cours de ces années: l'accroissement au Saguenay/Lac St-Jean est de 100,5%. Notons que la région du Nord Ouest n'a aucune institution reconnue pour fins de subventions pendant cette même période. Les régions de l'Outaouais et de Québec ont connu les baisses les plus remarquables avec respectivement -50,6% et -10,1%. Le nombre restreint des institutions, leur retrait du réseau de l'enseignement privé, leur passage du statut RFS à celui de DIP et certains autres facteurs peuvent expliquer cette baisse de revenus. On trouvera aux tableaux 19 et 20 les détails par région administrative pour le total des revenus et leur répartition pour chacune des régions administratives.

2.2 Revenus provenant du ministère de l'Education

Les subventions du ministère de l'Education aux institutions RFS sont passées de 2,4 millions en 1970-1971 à 2,9 millions en 1973-1974, ce qui équivaut à une hausse de 19,5% (tableaux 21 et 22).

Dans chaque région, les augmentations ou les diminutions des montants d'argent suivent à peu près les mêmes variations que celles observées pour le total des revenus. Enfin, soulignons que les subventions du ministère représentent 50% du financement total des institutions privées de statut RFS.

2.3 Revenus provenant des commissions scolaires et des commissions régionales

Les revenus provenant des commissions scolaires et destinés aux institutions privées de statut RFS sont infimes.

En 1973-1974, ils totalisaient $24475, soit 0,5% du total des revenus des institutions RFS. Sur une période de 3 ans, ces revenus ont subi une diminution de l'ordre de 83,4%.

L'on ne retrouve ces transferts des commissions scolaires aux institutions privées de statut RFS que dans deux régions, soit celle de Québec et celle de Montréal, exception faite d'une somme de $630 dans la région du Saguenay/Lac-St-Jean en 1973-1974 (voir tableaux 23 et 24).

2.4 Revenus provenant des ménages, parents et individus

Les revenus des institutions privées de statut RFS provenant des ménages, parents et individus ont légèrement diminués entre les années 1971-1972 et 1973-1974. Ils sont passés de 2,2 millions à 2,1 millions, ce qui constitue une diminution de 1,1%.

Seule la région de Trois-Rivières a connu une augmentation annuelle au cours de ces trois années. Toutes les autres régions ont subi des variations positives et négatives, allant de +276,5% à - 59,5% (tableaux 25 et 26).

2.5 Revenus provenant de sources diverses

Comme dans le cas du total des revenus, les revenus de sources diverses sont ceux provenant des compagnies et corporations privées, du gouvernement fédéral et des gouvernements municipaux, ainsi que d'autres sources. Tous ces

montants réunis représentaient une participation financière de 7,7% en 1971-1972, 11,0% en 1972-1973 et 6,0% en 1973-1974.

Les tableaux 27 à 32 nous donnent les sommes globales provenant de ces sources, les taux annuels de croissance ainsi que leur répartition pour chacune des régions administratives scolaires.

On trouvera aux tableaux 33 et 34 le total des revenus selon les sources et la répartition en pourcentage des sommes versées par les différentes sources de revenus.

CHAPITRE III

LES SOURCES DE REVENUS DES INSTITUTIONS PRIVEES DE STATUT DIP

Comme dans le cas des institutions privées de statut RFS, les données statistiques ne donnent pas les montants pour les institutions de statut DIP pour l'année 1970-1971, sauf en ce qui concerne les subventions du ministère de l'Education. Ainsi, seules les trois dernières années de la période concernée pourront être examinées en regard de la totalité des sources de revenus.

3.1 Total des revenus

Le total des revenus des institutions privées de statut DIP a connu une hausse de 34,9% entre 1971-1972 et 1973-1974, passant de 76,6 millions à 103,3 millions. Les taux annuels de croissance ont été de 16,4% et 15,9% au cours de cette période de deux années (tableau 35).

La répartition des revenus des institutions privées par région administrative scolaire (tableau 36) suit, de façon assez fidèle, la courbe de répartition du total des revenus de l'ensemble des institutions privées.

Cette dernière observation nous indique d'une façon non équivoque le poids des institutions de statut DIP sur l'ensemble des institutions privées, tant pour la détermination du pourcentage de la répartition par région, que

pour la détermination du pourcentage des diverses sources de financement par rapport au revenu total. En effet, en 1971-1972, 92% de tous les revenus destinés aux institutions privées l'étaient pour les institutions de statut DIP; en 1972-1973, c'était 93,6% et en 1973-1974, 94,6%. Une comparaison entre les tableaux 18 et 50 révèle avec évidence le rôle prédominant exercé par les institutions privées de statut DIP.

3.2 Revenus provenant du ministère de l'Education

Les subventions du gouvernement provincial (tableaux 37 et 38) sont passées de 28,5 millions en 1970-1971 à 55,1 millions en 1973-1974. Cette période quadriennale a donc connu une augmentation de 93,2% qui se traduit par des hausses annuelles de 21,5%, 26,7% et 25,1%, pour donner un taux moyen de croissance annuelle de 24,4%.

Si l'on excepte la région du Nord-Ouest qui n'a possédé une institution privée de statut DIP que pour la seule année 1970-1971, les subventions se sont accrues au cours de la période 1970-1971 à 1973-1974 pour chacune des régions administratives scolaires; aucune région n'a enregistré d'augmentation inférieure à 76%. Québec représente la région où l'augmentation est la plus faible, soit 76,5%; et la région de Trois-Rivières, celle qui a connu l'augmentation la plus élevée, soit 309,0%.

La part des revenus apportés par le Ministère de l'éducation aux institutions privées de statut DIP représente près de la moitié du total des revenus de ces institutions; de plus, cette participation financière s'accroît en moyenne de 4% par année depuis 1971-1972. En pourcentage, elle était de 45,3% en 1971-1972, de 49,3% en 1972-1973 et de 53,4% en 1973-1974. On trouvera aux tableaux 49 et 50 les détails des revenus totaux selon les sources, ainsi que la répartition en pourcentage des sommes versées par les différentes sources de revenus aux institutions privées de statut DIP.

3.3 Revenus provenant des commissions scolaires et des commissions régionales

Les revenus provenant des commissions scolaires et des commissions régionales et destinés aux institutions de statut DIP totalisaient 9.9 millions en 1971-1972; l'année suivante, ils augmentèrent de 8,2% pour atteindre 10,7 millions; en 1973-1974, ils subirent une chute de 41,5% pour passer à 6,3 millions. La diminution nette pour ces trois années se chiffre donc par une perte de 3,6 millions, soit une diminution de 36,7% (tableaux 39 et 40).

La région du Saguenay/Lac-St-Jean a subi la plus forte diminution avec -73% pour la période 1971-1972 à 1973-1974 et,

par ordre décroissant, viennent les Cantons-de-l'Est avec -52%, Trois-Rivières avec -37%, Québec avec -31% et Montréal avec -18%. La région de l'Outaouais est la seule à afficher une augmentation de 7%.

La participation financière des commissions scolaires au total des revenus des institutions privées de statut DIP se situait à 13,0% et à 12,1% au cours des années 1971-1972 et 1972-1973; en 1973-1974, elle ne représentait plus que 6,1%.

3.4 Revenus provenant des ménages, parents et individus

Les ménages, parents et individus ont versé $24,4 millions en 1971-1972, $27,3 millions l'année suivante et $32,9 millions en 1973-1974 aux institutions privées de statut DIP, pour des taux annuels de croissance de 11,9% et de 20,5%. Au cours de cette période de 1971-1972 à 1973-1974, l'augmentation globale se situe à 34,7% (tableaux 41 et 42).

Exception faite de la région des Cantons-de-l'est qui accuse une diminution de 13,3%, toutes les autres régions ont vu augmenter la participation financière des ménages, parents et individus au financement de ces institutions. Au cours de cette période, l'Outaouais a vu ces revenus grimper de 104,9%; le Saguenay/Lac St-Jean, de 99,3%; Trois-Rivières de 59,0%; Montréal, de 40,1%; et Québec, de 31,1%.

3.5 Revenus provenant de sources diverses

Comme dans le cas du total des revenus de l'ensemble des institutions privées et pour ceux des institutions privées de statut RFS, on se référera aux tableaux 43 à 48 pour connaître les sommes globales provenant de ces sources, les taux annuels de croissance, ainsi que leur répartition dans chacune des régions administratives scolaires.

Qu'il suffise de mentionner que ces sources (compagnies et corporations privées, gouvernement fédéral, gouvernements municipaux et autres sources) représentaient 9,8% du revenu total des institutions de statut DIP en 1971-1972, 8,0% en 1972-1973 et 8,7% en 1973-1974.

CHAPITRE IV

RAPPORT ENTRE LES SOURCES DE REVENU

Pour examiner les rapports existant entre les sources de revenu des institutions privées, nous avons regroupé toutes ces sources en quatre catégories: le ministère de l'Education, les commissions scolaires, les ménages, parents et individus et les autres. Cette dernière catégorie comprend les compagnies et corporations privées, le gouvernement fédéral, les gouvernements municipaux et les autres sources.

4.1 L'ensemble des institutions privées

Le tableau III indique les pourcentages des sommes versées par chacune des quatre catégories à l'ensemble des institutions privées, par rapport à leur revenu total.

Tableau III: Pourcentage des sommes versées par les différentes sources de financement à l'ensemble des institutions privées

années / sources	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74
Ministère de l'Education	41,5%	47,4%	50,6%	53,8%
Commissions scolaires	14,5%	10,8%	10,5%	5,3%
Ménages-parents-individus	34,2%	32,4%	31,0%	32,6%
Autres	9,8%	9,4%	7,9%	8,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

La participation financière du Ministère de l'éducation a augmenté d'année en année, tandis que celle des parents est demeurée à peu près stable en 1970-1971 et 1971-1972, pour augmenter légèrement en 1972-1973 et 1973-1974.

Les montants d'argent inscrits au tableau 1 indiquent que les sommes totales reçues par les institutions privées ont connu une hausse de 41,3% au cours de la période 1970-1971 à 1973-1974; pour sa part, l'effort financier du ministère s'est traduit par un accroissement de 82,7% et celui des parents de 34,7%. Ainsi, cet effort du Ministère de l'éducation a augmenté 2,89 fois plus rapidement que l'effort financier des parents.

Par ailleurs, les sommes provenant des commissions scolaires et des commissions régionales ont diminué de près de la moitié au cours de cette période. Les tableaux 51 à 54 nous montrent la proportion de chaque source par rapport au revenu total, pour chacune des régions administratives scolaires.

4.2 Les institutions privées de statut RFS

Comme dans le cas de l'ensemble des institutions privées, le tableau IV indique le pourcentage des sommes versées aux institutions privées de statut RFS par les quatre sources de revenu, par rapport au revenu total.

Tableau IV: Pourcentage des sommes versées par les différentes sources de financement, aux institutions privées de statut RFS

années / sources	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74
Ministère de l'Education	N.D.	50,8%	48,3%	53,5%
Commissions scolaires	N.D.	2,6%	0,5%	0,5%
Ménages-parents-individus	N.D.	38,9%	40,2%	40,0%
Autres	N.D.	7,7%	11,0%	6,0%
Total		100,0%	100,0%	100,0%

En pourcentage, la participation du ministère de l'Education, ainsi que celle des parents au revenu total des institutions privées de statut RFS sont demeurées à peu près

stables au cours de la période 1971-1972 à 1973-1974; par contre, celle des commissions scolaires a diminué de 2,6% à 0,5%. La catégorie "autres" a subi des variations à la hausse puis à la baisse, et elle se traduit globalement par une légère diminution.

Par ailleurs, les données du tableau 33 nous révèlent que le total des revenus a diminué de 3,8%; les sommes provenant des commissions scolaires ont connu la plus forte diminution, soit 83,4%; ensuite, la catégorie "autres" avec une diminution de 25,8%; et finalement, les déboursés effectués par les parents avec une baisse de 1,1%. Pour leur part, les subventions du Ministère de l'éducation ont augmenté de 1,5%.

On trouvera aux tableaux 55 à 58 le pourcentage, par région administrative scolaire, de chacune de ces sources de revenu par rapport au revenu total.

4.3 Les institutions privées de statut DIP

On trouvera, dans le tableau V, le pourcentage des sommes versées, par rapport au revenu total et par chacune des quatre catégories aux institutions privées de statut DIP.

A T T E N T I O N

Les tableaux V111 et X1 (pages 46 et 48) incluent la subvention à l'enfance inadaptée.

Le tableau X1V (page 50) distingue la subvention moyenne aux niveaux élémentaire et secondaire selon que l'enfance inadaptée y est intégrée ou non.

Tableau V: Pourcentage des sommes versées par les différentes sources de financement, aux institutions privées de statut DIP.

sources \ années	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74
Ministère de l'éducation	N.D.	45,3%	49,3%	54,3%
Commissions scolaires	N.D.	13,0%	12,1%	6,1%
Ménages-parents-individus	N.D.	31,9%	30,6%	31,8%
Autres	N.D.	9,8%	8,0%	7,8%
Total		100,0%	100,0%	100,0%

Les pourcentages que l'on retrouve au tableau V sont presque semblables à ceux du tableau III qui indiquait le pourcentage des sommes versées par chacune des quatre catégories à l'ensemble des institutions privées, par rapport au revenu total. La plus haute différence observée parmi ces pourcentages correspond à 2,2%. Ainsi les conclusions qui se dégagent de la situation de l'ensemble des institutions privées s'appliquent aussi pour les institutions privées de statut DIP. Rappelons toutefois que l'on ne possède pas les données de l'année 1970-1971 pour les institutions privées de statut RFS et DIP. Les tableaux 59 à 62 nous donnent la proportion de chaque source de revenu par

rapport au revenu total, pour chaque région administrative scolaire.

4.4 Proportion du revenu des institutions privées de statut RFS par rapport au revenu des institutions privées de statut DIP

La proportion du revenu total des institutions privées de statut RFS par rapport au revenu total des institutions privées de statut DIP, s'établissait à 7,4% en 1971-1972, à 6,2% en 1972-1973 et à 5,3% en 1973-1974. Ces pourcentages nous démontrent que les institutions privées de statut DIP sont en progression constante, contrairement aux institutions privées de statut RFS.

Si l'on examine les proportions des subventions du ministère de l'Education, les montants provenant des commissions scolaires ainsi que les sommes fournies par les ménages, parents et individus aux institutions privées de statut RFS, par rapport aux sommes destinées aux institutions privées de statut DIP, les mêmes diminutions peuvent être constatées.

L'on trouvera aux tableaux 61 à 69 les pourcentages des différentes sources de revenu des institutions privées de statut RFS par rapport aux diverses sources de revenu des

institutions privées de statut DIP, par région administrative scolaire, pour les années 1971-1972 à 1973-1974.

4.5 Rapport des subventions du ministère de l'Education au secteur privé et des subventions du ministère de l'Education au secteur public

Les subventions dont il est ici question, concernent, pour le secteur privé, l'ensemble des subventions qui proviennent du ministère de l'Education pour tous les niveaux et pour tous les statuts; pour les subventions du ministère de l'Education destinées au secteur public, elles représentent les subventions pour tous les niveaux, sauf le niveau universitaire. Le rapport privé/public est donc établi à partir de montants qui se rapportent à des niveaux semblables.

Ce rapport privé/public était de 5,4% en 1970-1971, de 6,2% l'année suivante, de 5,6% en 1972-1973 et 6,2% en 1973-1974 pour l'ensemble de la Province. Le tableau 70 donne les taux pour chacune des régions administratives scolaires, de 1970-1971 à 1973-1974.

CHAPITRE V

CONCLUSION

En conclusion, nous nous limiterons à établir ce qu'il en coûte au ministère de l'Education pour chaque élève au secteur privé et au secteur public. Les montants per capita inscrits dans cette partie ne correspondent pas au coût total pour maintenir un élève dans une école du secteur public ou du secteur privé. Ainsi pour établir les coûts moyens ci-dessous, nous ne considérerons que les montants accordés par le ministère de l'Education sous forme de subventions, en omettant la participation financière des parents, les taxes foncières ou toutes formes de revenus. Ainsi, l'on saura ce qu'il en coûte directement au gouvernement pour chaque élève au secteur public et au secteur privé.

5.1 Subvention moyenne pour tous les niveaux d'enseignement

On trouvera dans les tableaux V et VI la clientèle totale, les subventions du ministère de l'Education ainsi que la subvention moyenne par élève, tant au secteur public qu'au secteur privé, pour les années 1970-1971 à 1973-1974.

Tableau V: Subvention moyenne par élève au secteur privé pour tous les niveaux (subventions du ministère de l'Education seulement)

Variables \ Années	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Clientèle	43 210	46 025	54 223	64 385
Subventions	29 971 248	35 754 827	44 184 911	54 758 207
Subvention/ élève	693,61	776,85	814,87	850,48

Tableau VI: Subvention moyenne par élève au secteur public pour tous les niveaux (subventions du ministère de l'Education seulement)

Variables \ Années	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Clientèle	1 656 831	1 658 353	1 610 017	1 564 095
Subventions	776 414 305	811 747 347	978 347 682	1 177 494 771
Subvention/ élève	468.61	489.49	607.66	752.82

Finalement, le tableau VII établit la comparaison entre les subventions moyennes au secteur public et au secteur privé, indique la différence entre ces montants et établit les rapports entre les subventions aux secteurs privé et public, pour tous les niveaux d'enseignement, à partir de la source des subventions du gouvernement du Québec.

Tableau VII: Subventions par élève aux secteurs privé et public de 1970-1971 à 1973-1974, pour tous les niveaux d'enseignement (subventions du Ministère de l'éducation seulement)

Années / Variables	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Subvention au privé	693,61	776,85	814,87	850,48
Subvention au public	468,61	439,49	607,66	732,82
Différence	225,00	287,36	207,21	97,66
Privé/public	1,48	1,58	1,34	1,12

5.2 Subvention moyenne pour le niveau élémentaire

Les tableaux VIII et IX nous indiquent, pour le niveau élémentaire, les clientèles, les subventions du Ministère de l'éducation ainsi que les montants per capita pour les secteurs privé et public.

TABLEAU VIII: Subvention moyenne par élève du niveau élémentaire au secteur privé (subventions du Ministère de l'éducation seulement)

Années / Variables	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Clientèle	4 189	4 495	5 060	5 459
Subventions	2 539 643	3 006 926	3 590 352	3 457 165
Subvention/ élève	606,26	668,94	709,55	633,29

TABLEAU IX: Subvention moyenne par élève du niveau élémentaire au secteur public (subventions du Ministère de de l'éducation seulement)

Années / Variables	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Clientèle	979 504	940 561	851 828	811 913
Subventions	363 803 563	350 835 302	418 399 354	464 423 283
Subvention/ élève	371,41	373,00	491,17	572,01

Le tableau X établit la comparaison entre les subventions moyennes au secteur public et au secteur privé, indique la différence entre ces montants et établit les rapports entre les subventions aux secteurs privé et public, au niveau élémentaire, à partir de la source des subventions du gouvernement du Québec

TABLEAU X: Subventions par élève aux secteurs privé et public, de 1970-1971 à 1973-1974, pour le niveau élémentaire (subventions du Ministère de l'éducation seulement)

Années / Variables	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Subventions au privé	606,26	668,94	709,55	633,29
Subventions au public	371,41	373,00	491,17	572,01
Différence	234,85	295,94	218,38	61,28
Privé/public	1,63	1,79	1,44	1,10

5.3 Subventions moyennes pour le niveau secondaire

Les tableaux XI et XII nous indiquent les clientèles, les subventions du ministère de l'Education, ainsi que les montants per capita pour les secteurs privé et public de niveau secondaire.

TABLEAU XI: Subvention moyenne par élève du niveau secondaire au secteur privé (subventions du Ministère de l'éducation seulement)

Années / Variables	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Clientèle	27 612	32 758	39 516	47 578
Subventions	16 764 520	24 417 482	31 205 757	39 973 648
Subvention/ élève	607,14	745,38	789,69	840,17

TABLEAU XII: Subvention moyenne par élève du niveau secondaire au secteur public (subventions du Ministère de l'éducation seulement)

Années / Variables	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Clientèle	609 284	636 518	672 696	657 212
Subventions	316 214 742	343 028 045	410 325 328	455 461 114
Subvention/ élève	518,99	538,91	609,97	693,02

Le tableau XIII établit la comparaison entre les subventions moyennes au secteur public et au secteur privé, indique la différence entre ces montants et établit les rapports entre les subventions aux secteurs privé et public, au niveau secondaire, à partir de la source des subventions du gouvernement du Québec.

TABLEAU XIII: Subventions par élève aux secteurs privé et public de 1970-1971 à 1973-1974, pour le niveau secondaire (subventions du Ministère de l'éducation seulement)

Années / Variables	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Subventions au privé	607,14	745,38	789,69	840,17
Subventions au public	518,99	538,91	609,97	693,02
Différence	88,15	206,47	179,72	147,15
Privé/public	1,16	1,38	1,29	1,21

Le tableau XIV présente une synthèse des subventions du ministère de l'Education aux secteurs privé et public des niveaux élémentaire et secondaire, ainsi que les subventions/élève selon que la clientèle est dite "régulière" ou de "l'enfance inadaptée".

TABLEAU XIV: Subventions du ministère de l'Education, clientèles et coût/élève des secteurs public et privé des niveaux élémentaire et secondaire, avec et sans la clientèle de l'enfance inadaptée, de 1970-1971 à 1973-1974

	1970-1971		1971-1972		1972-1973		1973-1974	
	E	S	E	S	E	S	E	S
SECTEUR PRIVE								
Enfance inadaptée seulement								
Subventions MEQ	1 484 548	46 324	1 616 745	101 829	1 846 284	198 227	1 402 581	103 127
Clientèle	881	20	902	57	944	95	1 085	55
Coût/élève	1 685,07	2 316,20	1 792,40	1 786,47	1 955,80	2 086,60	1 292,70	1 875,03
Coût moyen (avec E.I.)								
Subventions M.E.Q.	2 539 643	16 764 520	3 006 926	24 417 482	3 590 352	31 205 757	3 457 165	39 973 648
Clientèle	4 189	27 612	4 495	32 758	5 060	39 516	5 459	47 578
Coût/élève	606,26	607,14	668,94	745,38	709,55	789,69	633,29	840,17
Coût moyen (sans E.I.)								
Subventions	1 055 095	16 718 196	1 390 181	24 315 653	1 744 068	31 007 530	2 054 584	39 870 521
Clientèle	3 308	27 592	3 593	32 701	4 116	39 421	4 374	47 523
Coût/élève	318,95	605,90	386,91	743,57	423,72	786,57	469,72	838,97
SECTEUR PUBLIC								
Coût moyen (avec E.I.)								
Subventions M.E.Q.	363 803 563	316 214 742	350 835 302	343 028 045	418 399 354	410 325 328	464 423 283	455 461 114
Clientèle	979 504	609 284	940 561	636 518	851 828	672 696	811 913	657 212
Coût/élève	371,41	518,99	373,00	538,91	491,17	609,97	572,01	693,02
Clientèle								
Régulière	952 868	595 033	904 696	616 901	808 264	649 460	764 527	632 482
Enfance inadaptée	26 636	14 251	35 865	19 617	43 564	23 236	47 386	24 730
Totale	979 504	609 284	940 561	636 518	851 828	672 696	811 913	657 212

5.4 Subventions moyennes pour le niveau collégial

Les tableaux XV et XVI nous indiquent les clientèles, les subventions du Ministère de l'éducation, ainsi que les montants per capita pour les secteurs privé et public de niveau collégial.

Tableau XV: Subvention moyenne par élève de niveau collégial au secteur privé (subventions du Ministère de l'éducation seulement)

Années / Variables	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Clientèle	11 409	8 772	9 647	11 348
Subventions	11 837 022	10 288 152	11 911 033	14 853 454
Subvention/élève	1 037,51	1 172,83	1 234,68	1 308,90

TABLEAU XVI: Subvention moyenne par élève de niveau collégial au secteur public (subventions du Ministère de l'éducation seulement)

Années / Variables	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Clientèle	68 043	81 274	85 493	94 970
Subventions	96 396 000	117 884 000	149 623 000	191 312 400
Subvention/élève	1 416,69	1 450,45	1 750,11	2 014,45

Le tableau XVII établit la comparaison entre les subventions moyennes au secteur public et au secteur privé, indique la différence entre ces montants et établit les rapports entre les subventions aux secteurs privé et public, au niveau collégial, à partir de la source des subventions du gouvernement du Québec.

TABLEAU XVII: Subventions par élève aux secteurs privé et public de 1970-1971 à 1973-1974, pour le niveau collégial (subventions du Ministère de l'éducation seulement)

Années / Variables	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Subventions au privé	1 037,51	1 172,83	1 234,68	1 308,90
Subventions au public	1 416,69	1 450,45	1 750,11	2 014,45
Différence	(379,18)	(277,62)	(515,43)	(705,55)
Privé/public	0,73	0,80	0,70	0,64

Des tableaux qui précèdent, on se rend compte que les subventions gouvernementales per capita sont plus élevées au secteur privé qu'au secteur public pour les niveaux élémentaire et secondaire, ainsi que pour l'ensemble des niveaux; au niveau collégial, les subventions sont plus élevées dans le secteur public.

Pour l'ensemble des niveaux en 1970-1971, pour chaque dollar consenti à un élève du secteur public à titre de subvention provenant du ministère de l'Education, un montant de $1,48 était accordé à un élève du secteur privé. Cette subvention per capita est passée à $1,58 en 1971-1972, à $1,34 l'année suivante et finalement à $1,12 en 1973-1974.

Au niveau élémentaire, au dollar attribué à un élève du secteur public, correspondait un montant de $1,63 au secteur privé en 1970-1971. L'année suivante, cette somme passait à $1,79; à $1,44 en 1972-1973; et à $1,10 en 1973-1974.

Au niveau secondaire, le dollar du secteur public se traduisait par $1,16 au secteur privé en 1970-1971 et $1,38 en 1971-1972; il diminuait à $1,29 en 1972-1973 et à $1,21 en 1973-1974.

Le niveau collégial est le seul où la subvention gouvernementale est plus faible au secteur privé qu'au secteur public. En 1970-1971, au dollar de la subvention au secteur public correspondait à $0,73 au secteur privé; il devenait de $0,80 en 1971-1972, de $0,70 en 1972-1973 et de $0,64 en 1973-1974.

TABLEAUX

Tableau: 1 Revenu total de l'ensemble des institutions privées ainsi que le taux annuel de croissance (%) par région administrative scolaire de 1970-1971 à 1973-1974.

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	1 019 001	1 093 793 (7,3)	1 270 733 (16,2)	1 093 153 (-13,9)
Québec	18 902 348	20 408 272 (8,0)	21 725 696 (6,4)	26 114 928 (20,2)
Trois-Rivières	6 172 648	7 248 690 (17,4)	9 174 346 (26,6)	9 366 751 (2,1)
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	44 594 778	45 643 941 (2,4)	53 739 892 (17,7)	63 917 113 (18,9)
Outaouais	1 123 245	1 091 069 (-2,8)	1 485 473 (36,1)	1 379 391 (-7,1)
Nord-Ouest	296 064	-	-	-
Province	72 108 084	75 485 765 (4,7)	87 396 140 (15,7)	101 871 336 (16,6)

Tableau: 2 Répartition en pourcentage pour chaque région administrative scolaire, du revenu total de l'ensemble des institutions privées de 1970-1971 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./ Lac-St-Jean	1,4	1,5	1,5	1,1
Québec	26,2	27,0	24,8	25,6
Trois-Rivières	8,6	9,6	10,5	9,2
Cantons de l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	61,8	60,5	61,5	62,7
Outaouais	1,6	1,4	1,7	1,4
Nord-Ouest	0,4	-	-	-
Province	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau: 3 Subvention du ministère de l'Education versées à l'ensemble des institutions privées ainsi que le taux annuel de croissance (%) de 1970-1971 à 1973-1974, par région administrative scolaire

(en dollars)

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./ Lac-St-Jean	115 882	139 606 (20,5)	143 110 (2,5)	552 484 (286,1)
Québec	7 975 568	9 515 373 (19,3)	11 128 645 (17,0)	13 799 919 (24,0)
Trois-Rivières	1 529 102	2 513 362 (64,4)	3 605 138 (43,5)	4 861 687 (34,8)
Cantons-de-l'Est	1 169 937*	1 957 733* (67,4)	2 522 232* (28,9)	3 526 050* (39,8)
Montréal	20 139 799	23 102 705 (14,7)	28 568 351 (23,7)	34 864 713 (22,0)
Outaouais	194 521	483 781 (148,7)	739 667 (53,9)	679 404 (-8,1)
Nord-Ouest	16 376	-	-	-
Province	29 971 248	35 754 827 (19,3)	44 184 911 (23,6)	54 758 207 (23,9)

*Montant inscrit à titre indicatif seulement; non compris au total de la province.

Tableau: 4 Répartition en pourcentage, pour chaque région administrative scolaire, des subventions du ministère de l'Education destinées à l'ensemble des institutions privées de 1970-1971 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./ Lac-St-Jean	0,4	0,4	0,3	1,0
Québec	26,6	26,6	25,2	25,2
Trois-Rivières	5,1	7,0	8,2	8,9
Cantons de l'Est	-	-	-	-
Montréal	67,2	66,4	64,6	63,7
Outaouais	0,6	1,4	1,7	1,2
Nord-Ouest	0,1	-	-	-
Province	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau: 5 Revenus provenant des commissions scolaires ainsi que le taux annuel de croissance (%) et destinés à l'ensemble des institutions privées, par région administrative scolaire, de 1970-1971 à 1973-1974

(en dollars)

R.A.S. / ANNEES	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	717 577	755 072 (5,2)	919 783 (21,8)	201 450 (-78,1)
Québec	2 198 566	2 396 145 (8,9)	2 235 158 (-6,7)	1 642 398 (-26,5)
Trois-Rivières	3 083 438	2 689 259 (-12,8)	2 760 266 (2,6)	1 690 248 (-38,8)
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	3 477 740	2 076 517 (-40,3)	2 742 009 (32,1)	1 608 198 (-41,4)
Outaouais	811 854	230 782 (-60,5)	503 313 (118,1)	246 900 (-50,9)
Nord-Ouest	164 281	—	—	—
Province	10 453 456	8 147 775 (-22,1)	9 160 529 (12,4)	5 389 194 (-41,2)

Tableau: 6 Répartition en pourcentage, pour chaque région administrative scolaire, des revenus provenant des commissions scolaires et destinés à l'ensemble des institutions privées, de 1970-1971 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	6,8	9,3	10,0	3,7
Québec	21,0	29,4	24,4	30,5
Trois-Rivières	29,5	33,0	30,2	31,4
Cantons de l'Est	-	-	-	-
Montréal	33,3	25,5	29,9	29,8
Outaouais	7,8	2,8	5,5	4,6
Nord-Ouest	1,6	-	-	-
Province	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau: 7 Revenus provenant des ménages, parents, individus ainsi que le taux annuel de croissance (%) et destinés à l'ensemble des institutions privées par région administrative scolaire de 1970-1971 à 1973-1974

(en dollars)

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	148 797	179 174 (20,4)	191 306 (6,8)	317 985 (66,2)
Québec	6 131 539	5 823 667 (-5,0)	6 261 018 (7,5)	7 604 786 (21,5)
Trois-Rivières	1 271 594	1 379 295 (8,5)	1 982 508 (43,7)	2 102 933 (6,1)
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	16 946 913	16 726 657 (-0,7)	18 424 057 (10,1)	22 784 602 (23,7)
Outaouais	68 677	328 312 (378,1)	242 233 (-26,2)	382 866 (58,1)
Nord-Ouest	71 584	N.D.	—	—
Province	24 639 099	24 437 105 (-0,8)	27 101 122 (10,9)	33 193 172 (22,5)

Tableau: 8 Répartition en pourcentage, pour chaque région administrative scolaire, des revenus provenant des ménages, parents, individus et destinés à l'ensemble des institutions privées, de 1970-1971 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	0,6	0,7	0,7	1,0
Québec	24,9	23,8	23,1	22,9
Trois-Rivières	5,2	5,7	7,3	6,3
Cantons-de-l'Est	—	—	—	—
Montréal	68,7	68,5	68,0	68,6
Outaouais	0,3	1,3	0,9	1,2
Nord-Ouest	0,3	—	—	—
Province	100,0	100,0	100,0	100,0

tableau: 9 Revenus provenant des Compagnies et Corporations privées, ainsi que le taux annuel de croissance (%) et destinés à l'ensemble des institutions privées, par région administrative scolaire, de 1970-1971 à 1973-1974

(en dollars)

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	—	4 000	4 000	—
Québec	2 066 989	2 123 032 (2,7%)	1 653 404 (-22,1%)	2 333 661 (41,1%)
Trois-Rivières	213 386	289 589 (35,7%)	367 721 (27,0%)	295 913 (-19,5%)
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	1 956 526	1 355 150 (-30,7%)	1 143 998 (-15,6%)	1 459 987 (27,6%)
Outaouais	39 500	27 950 (-29,2%)	—	—
Nord-Ouest	43 823	—	—	—
Province	4 320 224	3 799 721 (-12,1)	3 169 123 (-16,6)	4 089 561 (29,0)

Tableau: 10 Répartition en pourcentage, pour chaque région administrative scolaire, des revenus provenant des Compagnies et Corporations privées et destinés à l'ensemble des institutions privées de 1970-1971 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	—	0,1	0,1	—
Québec	47,8	55,9	52,2	57,1
Trois-Rivières	4,9	7,6	11,6	7,2
Cantons de l'Est	—	—	—	—
Montréal	45,4	35,7	36,1	35,7
Outaouais	0,9	0,7	—	—
Nord-Ouest	1,0	—	—	—
Province	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau: 11 Revenus provenant du gouvernement fédéral, ainsi que le taux annuel de croissance (%) et destinés à l'ensemble des institutions privées, par région administrative scolaire de 1970-1971 à 1973-1974

(en dollars)

R.A.S. / ANNEES	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	—	—	—	—
Québec	1 617	78 301	79 871 (2,0)	102 762 (28,7)
Trois-Rivières	—	—	—	—
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	56 070	2 658 (-95,2)	22 720 (754,8)	146 519 (544,9)
Outaouais	—	—	—	—
Nord-Ouest	—	—	—	—
Province	57 687	80 959 (40,3)	102 591 (26,7)	249 281 (142,9)

Tableau: 12 Répartition en pourcentage, pour chaque région administrative scolaire, des revenus provenant du gouvernement fédéral et destinés à l'ensemble des institutions privées de 1970-1971 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	—	—	—	—
Québec	2,8	96,7	77,8	41,2
Trois-Rivières	—	—	—	—
Cantons-de-l'Est	—	—	—	—
Montréal	97,2	3,3	22,2	58,8
Outaouais	—	—	—	—
Nord-Ouest	—	—	—	—
Province	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau: 13 Revenus provenant des gouvernements municipaux, ainsi que le taux annuel de croissance (%) et destinés à l'ensemble des institutions privées, par région administrative scolaire, de 1970-1971 à 1973-1974

(en dollars)

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	—	—	—	—
Québec	—	13 000	500	500
Trois-Rivières	—	—	—	—
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	80	2 458	19 049	17 249
Outaouais	—	—	—	—
Nord-Ouest	—	—	—	—
Province	80	15 458	19 549 (26,5)	17 749 (-9,2)

Tableau: 14 Répartition en pourcentage, pour chaque région administrative scolaire, des revenus provenant des gouvernements municipaux et destinés à l'ensemble des institutions privées, de 1970-1971 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	—	—	—	—
Québec	—	84,1	2,6	2,8
Trois-Rivières	—	—	—	—
Cantons-de-l'Est	—	—	—	—
Montréal	100,0	15,9	97,4	97,2
Outaouais	—	—	—	—
Nord-Ouest	—	—	—	—
Province	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau: 15 Revenus provenant d'autres sources ainsi que le taux annuel de croissance (%) et destinés à l'ensemble des institutions privées, par région administrative scolaire, de 1970-1971 à 1973-1974

(en dollars)

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	36 750	15 943 (-56,6)	12 534 (-21,4)	21 234 (69,4)
Québec	528 069	458 754 (-13,1)	367 160 (-20,0)	630 902 (71,8)
Trois-Rivières	75 128	377 185 (402,1)	458 713 (21,6)	415 970 (-9,3)
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	2 017 650	2 377 794 (17,8)	2 819 648 (18,6)	3 035 845 (7,7)
Outaouais	8 693	20 244 (132,9)	260 (-98,7)	70 221 (26 908,1)
Nord-Ouest	—	—	—	72 803
Province	2 666 290	3 249 920 (21,8)	3 658 315 (12,6)	4 174 172 (14,1)

Tableau: 16 Répartition en pourcentage, pour chaque région administrative scolaire, des revenus provenant d'autres sources et destinés à l'ensemble des institutions privées, de 1970-1971 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	1,4	0,5	0,3	0,5
Québec	19,8	14,1	10,0	15,1
Trois-Rivières	2,8	11,6	12,6	10,0
Cantons-de-l'Est	—	—	—	—
Montréal	75,7	73,2	77,1	72,7
Outaouais	0,3	0,6	0	1,7
Nord-Ouest	—	—	—	—
Province	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau: 17 Revenus pour l'ensemble des institutions privées, selon les sources, de 1970-1971 à 1973-1974.

(en dollars)

SOURCES \ ANNEES	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Subventions du M.E.Q.	29 971 248	35 754 827	44 184 911	54 758 207
C.S. - C.S.R.	10 453 456	8 147 775	9 160 529	5 389 194
Ménages-parents-individus	24 639 099	24 437 105	27 101 122	33 193 172
Compagnies et Corporations privées	4 320 224	3 799 721	3 169 123	4 089 561
Gouvernement fédéral	57 687	80 959	102 591	249 281
et municipal	80	15 458	19 549	17 749
Autres sources	2 666 290	3 249 920	3 658 315	4 174 172
TOTAL	72 108 084	75 485 765	87 396 140	101 871 336

Tableau: 18 Répartition en pourcentage des sommes versées par les différentes sources de revenus à l'ensemble des institutions privées, par rapport au revenu total, pour les années 1970-1971 à 1973-1974.

SOURCES DE REVENUS \ ANNEES	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Subventions du M.E.Q.	41,5	47,4	50,6	53,8
Commissions scolaires	14,5	10,8	10,5	5,3
Ménages-parents-individus	34,2	32,4	31,0	32,6
Compagnies et Corporations privées	6,0	5,0	3,6	4,0
Gouvernement fédéral	0,1	0,1	0,1	0,2
Gouvernements municipaux	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres sources	3,7	4,3	4,2	4,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau: 19 Total des revenus des institutions privées de statut RFS, ainsi que le taux annuel de croissance (%), par région administrative scolaire, de 1971-1972 à 1973-1974.

(en dollars)

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	229 354	178 941 (22,0)	459 923 (157,0)
Québec	N.D.	1 125 996	915 094 (-18,7)	1 011 383 (10,5)
Trois-Rivières	N.D.	784 122	783 640 (-2,5)	800 607 (2,2)
Cantons de l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	N.D.	3 271 690	3 535 170 (8,1)	3 071 371 (-13,1)
Outaouais	N.D.	256 495	125 755 (-50,9)	126 690 (0,7)
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	5 687 657	5 538 600 (-2,6)	5 469 974 (-1,2)

Tableau: 20 Répartition en pourcentage, pour chaque région administrative scolaire, du revenu total pour les institutions privées de statut RFS de 1971-1972 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	4,0	3,2	8,4
Québec	N.D.	19,8	16,5	18,5
Trois-Rivières	N.D.	[illegible]1	14,2	14,6
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	N.D.	57,6	63,8	56,2
Outaouais	N.D.	4,5	2,3	2,3
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	100,0	100,0	100,0

Tableau: 21 Subventions du ministère de l'Education versées aux institutions de statut RFS, ainsi que le taux annuel de croissance (%) de 1970-1971 à 1973-1974, par région administrative scolaire.

(en dollars)

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	115 882	139 606 (20,4)	143 110 (2,5)	332 324 (132,2)
Québec	335	703 762 (37,6)	587 000 (-16,5)	626 172 (6,6)
Trois-Rivières	451 242	188 (9,2)	441 085 (-10,5)	456 289 (3,4)
Cantons de l'Est	140 954*	159 892* (13,4)	120 885* (-24,3)	186 818* (54,5)
Montréal	1 352 381	1 498 031 (10,7)	1 461 278 (-2,4)	1 476 397 (1,0)
Outaouais	21 627	52 447 (142,5)	41 795 (-20,3)	39 564 (-5,3)
Nord-Ouest	—	—	—	—
Province	2 452 467	2 887 034 (17,7)	2 674 268 (-7,4)	2 930 746 (9,6)

* Montant inscrit à titre indicatif seulement; non compris au total de la province.

Tableau: 22 Répartition en pourcentage, pour chaque région administrative scolaire, des subventions du ministère de l'Education destinées aux institutions privées de statut RFS de 1970-1971 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	4,5	4,6	5,1	10,7
Québec	19,7	23,1	21,0	20,1
Trois-Rivières	17,4	16,2	15,8	14,6
Cantons de l'Est	5,5	5,2	4,3	6,0
Montréal	52,1	49,2	52,3	47,3
Outaouais	0,8	1,7	1,5	1,3
Nord-Ouest	—	—	—	—
Province	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau: 23 Revenus provenant des commissions scolaires ainsi que les taux annuels de croissance (%) et destinés aux institutions privées de statut RFS, par région administrative scolaire, de 1971-1972 à 1973-1974.

(en dollars)

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	—	—	630
Québec	N.D.	15 718	8 229 (-47,6)	2 515 (-69,4)
Trois-Rivières	N.D.	—	—	—
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	N.D.	131 801	21 334 (-83,8)	21 330 (-0,02)
Outaouais	N.D.	—	—	—
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	147 519	29 563 (-79,9)	24 475 (-17,2)

Tableau: 24 Répartition en pourcentage, pour chaque région administrative scolaire, des revenus provenant des commissions scolaires et destinés aux institutions privées de statut RFS, 1971-1972 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	—	—	2,6
Québec	N.D.	10,6	27,8	10,3
Trois-Rivières	N.D.	—	—	—
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	N.D.	89,4	72,2	87,1
Outaouais	N.D.	—	—	—
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	100,0	100,0	100,0

Tableau: 25 Revenus provenant des ménages, parents et individus ainsi que le taux annuel de croissance (%) et destinés aux institutions privées de statut RFS, de 1971-1972 à 1973-1974

(en dollars)

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	83 244	33 680 (-59,5)	126 810 (276,5)
Québec	N.D.	294 520	289 312 (-1,7)	358 985 (24,1)
Trois-Rivières	N.D.	216 329	248 267 (14,7)	253 992 (2,3)
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	N.D.	1 436 073	1 572 414 (9,5)	1 362 377 (-13,3)
Outaouais	N.D.	183 829	83 700 (-54,5)	86 776 (0,1)
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	2 213 995	2 227 373 (0,6)	2 188 940 (-1,7)

Tableau: 26 Répartition en pourcentage, pour chaque région administrative scolaire, des revenus provenant des ménages, parents et individus et destinés aux institutions privées de statut RFS, de 1971-1972 à 1973-1974.

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	3,8	1,5	5,8
Québec	N.D.	13,3	13,0	16,4
Trois-Rivières	N.D.	9,7	11,1	11,6
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	N.D.	64,9	70,6	62,2
Outaouais	N.D.	8,3	3.8	4,0
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	100,0	100,0	100,0

Tableau: 27 Revenus provenant des compagnies et corporations privées, ainsi que les taux annuel de croissance (%) et destinés aux institutions privées de statut RFS, de 1971-1972 à 1973-1974

(en dollars)

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	—	—	—
Québec	N.D.	106 465	28 412 (-73,3)	—
Trois-Rivières	N.D.	73 679	79 791 (8,3)	83 000 (4,0)
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	N.D.	52 144	45 640 (-12,5)	79 436 (74,1)
Outaouais	N.D.	—	—	—
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	232 288	153 843 (-33,8)	162 436 (5,6)

Tableau: 28 Répartitions en pourcentage, pour chaque région administrative scolaire, des revenus provenant des compagnies et corporations privées et destinés aux institutions privées de statut RFS, de 1971-1972 à 1973-1974.

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	—	—	—
Québec	N.D.	45,8	18,5	—
Trois-Rivières	N.D.	31,7	51,9	51,1
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	—	—
Montréal	N.D.	22,5	29,6	48,9
Outaouais	N.D.	—	—	—
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	100,0	100,0	100,0

Tableau: 29 Revenus provenant du gouvernement fédéral et des gouvernements municipaux, ainsi que le taux annuel de croissance (%) et destinés aux institutions privées de statut RFS, par région administrative scolaire, de 1971-1972 à 1973-1974.

(en dollars)

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	—	—	—
Québec	N.D.	—	—	—
Trois-Rivières	N.D.	—	—	—
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	N.D.	2 458	—	—
Outaouais	N.D.	—	—	—
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	2 458	—	—

Tableau: 30 Répartition en pourcentage, pour chaque région administrative scolaire, des revenus provenant du gouvernement fédéral et des gouvernements municipaux et destinés aux institutions privées de statut RFS, de 1971-1972 à 1973-1974.

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	—	—	—
Québec	N.D.	—	—	—
Trois-Rivières	N.D.	—	—	—
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	N.D.	100	—	—
Outaouais	N.D.	—	—	—
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	100	—	—

Tableau: 31 Revenus provenant d'autres sources, ainsi que le taux annuel de croissance (%) et destinés aux institutions privées de statut RFS, par région administrative scolaire, de 1971-1972 à 1973-1974.

(en dollars)

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	6 504	2 151 (-66,9)	159 (-92,6)
Québec	N.D.	5 531	2 141 (-61,3)	23 711 (1 007,5)
Trois-Rivières	N.D.	20 926	14 497 (-30,7)	7 326 (-49,5)
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	N.D.	151 183	434 504 (187,4)	131 831 (69,7)
Outaouais	N.D.	20 219	260 (-98,7)	350 (34,6)
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	204 363	453 553 (121,9)	163 377 (64,0)

Tableau: 32 Répartition en pourcentage, pour chaque région administrative scolaire, des revenus provenant d'autres sources et destinés aux institutions privées de statut RFS, de 1971-1972 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	3,2	0,5	0,1
Québec	N.D.	2,7	0,5	14,5
Trois-Rivières	N.D.	10,2	3,2	4,5
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	N.D.	74,0	95,8	80,7
Outaouais	N.D.	9,9	0,0	0,2
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	100,0	100,0	100,0

Tableau: 33 Total des revenus des institutions privées de statut RFS, selon les sources, de 1970-1971 à 1973-1974

(en dollars)

SOURCES \ ANNEES	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Subventions du M.E.Q.	2 452 467	2 887 034	2 674 268	2 930 746
C.S. - C.S.R.	N.D.	147 519	29 563	24 475
Ménages-parents-individus	N.D.	2 213 995	2 227 373	2 188 940
Compagnies et Corporations privées	N.D.	232 288	153 843	162 436
Gouvernement fédéral et gouvernements municipaux	N.D.	2 458	—	—
Autres sources	N.D.	204 363	453 553	163 377
TOTAL	N.D.	5 687 657	5 538 600	5 469 974

Tableau: 34 Répartition en pourcentage des sommes versées par les différentes sources de revenus aux institutions privées de statut RFS, par rapport au revenu total, pour les années 1971-1972 à 1973-1974

SOURCES DE / ANNEES	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Subventions du M.E.Q.	N.D.	50,8	48,3	53,5
Commissions scolaires	N.D.	2,6	0,5	0,5
Ménages-parents-individus	N.D.	38,9	40,2	40,0
Compagnies et Corporations privées	N.D.	4,1	2,8	3,0
Gouvernement fédéral et municipaux	N.D.	0,0	—	—
Autres sources	N.D.	3,6	8,2	3,0
TOTAL	100,0%	100,0	100,0	100,0

Tableau: 35 Total des revenus des institutions privées de statut DIP, ainsi que le taux annuel de croissance (%), par région administrative scolaire, de 1971-1972 à 1973-1974

(en dollars)

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	864 439	1 091 792 (26,3)	633 230 (-42,0)
Québec	N.D.	19 282 276	20 810 602 (7,9)	25 103 545 (20,6)
Trois-Rivières	N.D.	6 444 568	8 390 706 (30,2)	8 566 144 (2,1)
Cantons de l'Est	N.D.	6 807 933	7 296 677 (7,2)	6 933 566 (5,0)
Montréal	N.D.	42 372 251	50 204 722 (18,5)	60 845 742 (21,2)
Outaouais	N.D.	834 574	1 359 718 (62,9)	1 252 701 (-7,9)
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	76 606 041	89 154 217 (16,4)	103 334 928 (15,9)

Tableau: 36 Répartition en pourcentage, pour chaque région administrative scolaire, du revenu total des institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974

R.A.S. \ ANNEES	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	1,1	1,2	0,6
Québec	N.D.	25,2	23,4	24,3
Trois-Rivières	N.D.	8,4	9,4	8,3
Cantons-de-l'Est	N.D.	8,9	8,2	6,7
Montréal	N.D.	55,3	56,3	58,9
Outaouais	N.D.	1,1	1,5	1,2
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	100,0	100,0	100,0

Tableau: 37 Subventions totales du ministère de l'Education versées aux institutions de statut DIP, ainsi que le taux annuel de croissance (%), de 1970-1971 à 1973-1974, par région administrative scolaire

(en dollars)

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	—	—	—	220 160
Québec	7 464 233	8 811 611 (18,0)	10 541 645 (19,6)	13 173 747 (24,9)
Trois-Rivières	1 077 860	2 020 174 (87,5)	3 161 053 (56,6)	4 405 398 (39,2)
Cantons de l'Est	1 028 983	1 797 841 (74,8)	2 401 347 (33,6)	3 339 232 (39,1)
Montréal	18 787 418	21 604 674 (15,0)	27 107 073 (25,5)	33 388 316 (23,2)
Outaouais	172 894	431 334 (149,5)	697 872 (61,8)	639 840 (-8,3)
Nord-Ouest	16 376	—	—	—
Province	28 547 764	34 665 634 (21,5)	43 911 990 (26,7)	55 166 693 (25,1)

Tableau: 38 Répartition en pourcentage, pour chaque région administrative scolaire, des subventions du ministère de l'Education destinées aux institutions privées de statut DIP, de 1970-1971 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	—	—	—	0,4
Québec	26,2	25,4	24,0	23,9
Trois-Rivières	3,8	5,8	7,2	8,0
Cantons-de-l'Est	3,6	5,2	5,5	6,1
Montréal	65,8	62,4	61,7	60,5
Outaouais	0,6	1,2	1,6	1,1
Nord-Ouest	—	—	—	—
Province	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau: 39 Revenus provenant des commissions scolaires ainsi que le taux annuel de croissance (%) et destinés aux institutions privées de statut DIP, par région administrative scolaire, de 1971-1972 à 1973-1974

(en dollars)

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	755 072	919 783 (21,8)	200 820 (-78,2)
Québec	N.D.	2 380 427	2 226 929 (-6,4)	1 639 883 (-26,4)
Trois-Rivières	N.D.	2 689 259	2 760 266 (2,6)	1 690 248 (-38,8)
Cantons-de-l'Est	N.D.	1 975 077	1 662 834 (-15,8)	950 218 (-42,9)
Montréal	N.D.	1 944 716	2 720 675 (39,9)	1 586 868 (-41,7)
Outaouais	N.D.	230 782	503 313 (118,1)	246 900 (-50,9)
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	9 975 333	10 793 800 (8,2)	6 314 937 (-41,5)

Tableau: 40 Répartition en pourcentage, pour chaque région administrative scolaire, des revenus provenant des commissions scolaires et destinés aux institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974.

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	7,6	8,5	3,2
Québec	N.D.	23,9	20,6	26,0
Trois-Rivières	N.D.	26,9	25,6	26,8
Cantons-de-l'Est	N.D.	19,8	15,4	15,0
Montréal	N.D.	19,5	25,2	25,1
Outaouais	N.D.	2,3	4,7	3,9
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	100,0	100,0	100,0

Tableau: 41 Revenus provenant des ménages, parents et individus, ainsi que le taux annuel de croissance (%) et destinés aux institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974

(en dollars)

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	95 930	157 626 (64,3)	191 175 (21,3)
Québec	N.D.	5 529 147	5 971 706 (8,0)	7 245 801 (21,3)
Trois-Rivières	N.D.	1 162 966	1 734 241 (49,1)	1 848 941 (6,6)
Cantons-de-l'Est	N.D.	2 186 979	2 431 337 (11,2)	1 896 601 (-22,0)
Montréal	N.D.	15 290 584	16 851 643 (10,2)	21 422 225 (27,1)
Outaouais	N.D.	144 483	158 533 (9,7)	296 090 (86,8)
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	24 410 089	27 305 086 (11,9)	32 900 833 (20,5)

Tableau: 42 Répartition en pourcentage, pour chaque région administrative scolaire, des revenus provenant des ménages, parents et individus, et destinés aux institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	0,4	0,6	0,6
Québec	N.D.	22,6	21,9	22,0
Trois-Rivières	N.D.	4,8	6,3	5,6
Cantons-de-l'Est	N.D.	8,9	8,9	5,8
Montréal	N.D.	62,7	61,7	65,1
Outaouais	N.D.	0,6	0,6	0,9
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	100,0	100,0	100,0

Tableau: 43 Revenus provenant des compagnies et corporations privées, ainsi que le taux annuel de croissance (%) et destinés aux institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974.

(en dollars)

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	4 000	4 000	—
Québec	N.D.	2 016 567	1 624 992 (-19,2)	2 333 661 (43,6)
Trois-Rivières	N.D.	215 910	287 930 (33,4)	212 913 (-26,1)
Cantons-de-l'Est	N.D.	657 546	566 451 (-13,8)	448 470 (-20,8)
Montréal	N.D.	1 303 006	1 098 358 (15,7)	1 380 551 (25,7)
Outaouais	N.D.	27 950	—	—
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	4 224 979	3 581 731 (-15,2)	4 375 595 (22,2)

Tableau: 44 Répartition en pourcentage, pour chaque région administrative scolaire, des revenus provenant des Compagnies et Corporations privées, et destinés aux institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	0,1	0,1	—
Québec	N.D.	47,7	45,4	53,3
Trois-Rivières	N.D.	5,1	8,0	4,9
Cantons-de-l'Est	N.D.	15,6	15,8	10,2
Montréal	N.D.	30,8	30,7	31,6
Outaouais	N.D.	0,7	—	—
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	100,0	100,0	100,0

tableau: 45 Revenus provenant du gouvernement fédéral et des gouvernements municipaux, ainsi que le taux annuel de croissance (%) et destinés aux institutions privées de statut DIP, par région administrative scolaire, de 1971-1972 à 1973-1974

(en dollars)

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	—	—	—
Québec	N.D.	91 301	80 371 (-11,9)	103 262 (28,5)
Trois-Rivières	N.D.	—	—	—
Cantons-de-l'Est	N.D.	—	905	6 492 (617,1)
Montréal	N.D.	2 658	41 769 (1 471,4)	163 768 (292,1)
Outaouais	N.D.	—	—	—
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	93 959	123 045 (30,9)	273 522 (122,3)

Tableau: 46 Répartition en pourcentage, pour chaque région administrative scolaire, des revenus provenant du gouvernement fédéral et des gouvernements municipaux et destinés aux institutions privées de statut DIP de 1971-1972 à 1973-1974.

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	—	—	—
Québec	N.D.	97,2	65,3	37,7
Trois-Rivières	N.D.	—	—	—
Cantons-de-l'Est	N.D.	—	0,8	2,4
Montréal	N.D.	2,8	33,9	59,9
Outaouais	N.D.	—	—	—
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	100,0	100,0	100,0

Tableau: 47 Revenus provenant d'autres sources ainsi que le taux annuel de croissance (%), destinés aux institutions privées de statut DIP, par région administrative scolaire, de 1971-1972 à 1973-1974

(en dollars)

R.A.S. \ ANNEES	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	9 437	10 383 (10,0)	21 075 (103,0)
Québec	N.D.	453 223	364 959 (-19,5)	607 191 (66,4)
Trois-Rivières	N.D.	356 259	444 216 (24,7)	408 644 (-8,0)
Cantons-de-l'Est	N.D.	190 490	233 803 (22,7)	292 553 (25,1)
Montréal	N.D.	2 226 613	2 385 204 (7,1)	2 904 014 (21,7)
Outaouais	N.D.	25	—	69 871
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	3 236 047	3 438 565 (6,3)	4 303 348 (27,3)

Tableau: 48 Répartition en pourcentage, pour chaque région administrative scolaire, des revenus provenant d'autres sources et destinés aux institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974.

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	0,3	0,3	0,5
Québec	N.D.	14,0	10,6	14,1
Trois-Rivières	N.D.	11,0	12,9	9,5
Cantons-de-l'Est	N.D.	5,9	6,8	6,8
Montréal	N.D.	68,8	69,4	67,5
Outaouais	N.D.	0,0	—	1,6
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	100,0	100,0	100,0

Tableau: 49 Total des revenus des institutions privées de statut DIP, selon les sources, de 1970-1971 à 1973-1974

(en dollars)

SOURCES \ ANNEES	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Subventions du M.E.Q.	28 547 764	34 665 634	43 911 990	55 166 693
C.S. - C.S.R.	N.D.	9 975 333	10 793 800	6 314 937
Ménages-parents-individus	N.D.	24 410 089	27 305 086	32 900 833
Compagnies et Corporations privées	N.D.	4 224 979	3 581 731	4 375 595
Gouvernement fédéral et gouvernements municipaux	N.D.	93 959	123 045	273 522
Autres sources	N.D.	3 236 047	3 438 565	4 303 348
TOTAL	N.D.	76 606 041	89 154 217	103 334 928

Tableau: 50 Répartition en pourcentage des sommes versées par les différentes sources de revenus aux institutions privées de statut DIP, par rapport au revenu total, pour les années 1971-1972 à 1973-1974.

SOURCES DE REVENUS / ANNEES	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Subventions du M.E.Q.	N.D.	45,3	49,3	53,4
Commissions scolaires	N.D.	13,0	12,1	6,1
Ménages-parents-individus	N.D.	31,9	30,6	31,8
Compagnies et Corporations privées	N.D.	5,5	4,0	4,2
Gouvernement fédéral et gouvernements municipaux	N.D.	0,1	0,1	0,3
Autres sources	N.D.	4,2	3,9	4,2
TOTAL	N.D.	100,0	100,0	100,0

Tableau: 51 Proportion des subventions du ministère de l'Education, par rapport au revenu total de l'ensemble des institutions privées de 1970-1971 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	11,4	12,8	11,3	50,5
Québec	42,2	46,6	51,2	52,8
Trois-Rivières	24,7	34,7	39,3	51,9
Cantons de l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	45,2	50,6	53,2	54,5
Outaouais	17,3	44,3	49,8	49,2
Nord-Ouest	5,5	—	—	—
Province	41,5	47,4	50,6	53,8

Tableau: 52 Proportion du revenu provenant des commissions scolaires par rapport au revenu total de l'ensemble des institutions privées, de 1970-1971 à 1973-1974

R.A.S. / ANNEES	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	70,4	69,1	72,4	18,4
Québec	11,6	11,7	10,3	6,3
Trois-Rivières	50,0	37,1	30,1	18,0
Cantons de l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	7,8	4,5	5,1	2,5
Outaouais	72,2	21,1	33,9	17,8
Nord-Ouest	55,4	—	—	—
Province	14,5	10,8	10,5	5,3

Tableau: 53 Proportion du revenu provenant des ménages, parents et individus, par rapport au revenu total de l'ensemble des institutions privées de 1970-1971 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	14,5	16,4	15,0	29,0
Québec	32,4	28,5	28,8	29,1
Trois-Rivières	20,5	19,0	21,6	22,4
Cantons de l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	38,0	36,6	34,3	35,6
Outaouais	5,9	30,1	16,3	27,7
Nord-Ouest	24,0	—	—	—
Province	34,2	32,4	31,0	32,6

Tableau: 54 Proportion du revenu provenant d'autres sources par rapport au revenu total de l'ensemble des institutions privées de 1970-1971 à 1973-1974

ANNEES / N.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	3,7	1,7	1,3	2,1
Québec	13,8	13,2	9,7	11,8
Trois-Rivières	4,8	9,2	9,0	7,7
Cantons de l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	9,0	8,3	7,4	7,4
Outaouais	13,6	4,5	0,0	5,3
Nord-Ouest	15,1	—	—	—
Province	9,8	9,4	7,9	8,3

110

manque.

Tableau: 56 proportion du revenu provenant des commissions scolaires par rapport au revenu total des institutions privées de statut RFS, de 1971-1972 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	—	—	0,1
Québec	N.D.	1,4	0,9	0,2
Trois-Rivières	N.D.	—	—	—
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	N.D.	4,0	0,6	0,7
Outaouais	N.D.	—	—	—
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	2,6	0,5	0,5

Tableau: 57 Proportion du revenu provenant des ménages, parents et individus par rapport au revenu total des institutions privées de statut RFS, de 1971-1972 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./ Lac-St-Jean	N.D.	36,3	18,8	27,6
Québec	N.D.	26,1	31,6	35,4
Trois-Rivières	N.D.	26,9	31,7	31,6
Cantons de l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	N.D.	43,9	44,5	44,4
Outaouais	N.D.	71,5	66,6	68,5
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	38,9	40,2	40,0

tableau: 58 Proportion du revenu provenant d'autres sources par rapport au revenu total des institutions privées de statut RFS, de 1971-1972 à 1973-1974

R.A.S. \ ANNEES	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	3,1	0,9	0,0
Québec	N.D.	10,0	3,3	2,5
Trois-Rivières	N.D.	11,8	12,0	11,4
Cantons de l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	N.D.	6,3	13,6	6,8
Outaouais	N.D.	7,4	0,2	0,3
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	7,7	11,0	6,0

tableau: 58 Proportion du revenu provenant d'autres sources par rapport au revenu total des institutions privées de statut RFS, de 1971-1972 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	3,1	0,9	0,0
Québec	N.D.	10,0	3,3	2,5
Trois-Rivières	N.D.	11,8	12,0	11,4
Cantons de l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	N.D.	6,3	13,6	6,8
Outaouais	N.D.	7,4	0,2	0,3
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	7,7	11,0	6,0

Tableau: 59 Proportion des subventions du ministère de l'Education, par rapport au revenu total des institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	—	—	34,8
Québec	N.D.	45,7	50,7	52,5
Trois-Rivières	N.D.	31,3	37,7	51,4
Cantons de l'Est	N.D.	26,4	32,9	48,2
Montréal	N.D.	51,0	54,0	54,9
Outaouais	N.D.	51,7	51,3	51,1
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	45,3	49,3	53,4

Tableau: 60 Proportion du revenu provenant des commissions scolaires par rapport au revenu total des institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	87,3	84,2	31,7
Québec	N.D.	12,3	10,7	6,5
Trois-Rivières	N.D.	41,7	32,9	19,7
Cantons de l'Est	N.D.	29,0	22,8	13,7
Montréal	N.D.	4,6	5,4	2,6
Outaouais	N.D.	27,7	37,0	19,7
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	13,0	12,1	6,1

Tableau: 61 Proportion du revenu provenant des ménages, parents et individus, par rapport au revenu total des institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974

R.A.S. / ANNEES	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	11,1	14,4	30,2
Québec	N.D.	28,7	28,7	28,9
Trois-Rivières	N.D.	18,0	20,7	21,6
Cantons de l'Est	N.D.	32,1	33,3	27,3
Montréal	N.D.	36,1	33,6	35,2
Outaouais	N.D.	17,3	11,7	23,6
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	31,6	30,6	31,8

Tableau: 62 Proportion du revenu provenant des autres sources par rapport au revenu total des institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./ Lac-St-Jean	N.D.	1,6	1,4	3,3
Québec	N.D.	13,3	9,9	12,1
Trois-Rivières	N.D.	9,0	8,7	7,3
Cantons de l'Est	N.D.	12,5	11,0	10,8
Montréal	N.D.	8,3	7,0	7,3
Outaouais	N.D.	3,3	0,0	5,6
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	10,1	8,0	8,7

Tableau: 63 Proportion du revenu total des institutions privées de statut RFS, par rapport au revenu total des institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974

R.A.S. \ ANNEES	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	26,5	16,3	72,6
Québec	N.D.	5,8	4,4	4,0
Trois-Rivières	N.D.	12,5	9,3	9,3
Cantons de l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	N.D.	7,7	7,0	5,0
Outaouais	N.D.	30,7	9,2	10,1
Nord-Ouest	N.D.	—	—	—
Province	N.D.	7,4	6,2	5,3

Tableau: 64 Proportion des subventions du ministère de l'Education aux institutions privées de statut RFS, par rapport aux subventions du ministère de l'Education aux institutions privées de statut DIP, de 1970-1971 à 1973-1974

R.A.S. \ ANNEES	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./ Lac-St-Jean	—	—	—	150,9
Québec	6,3	8,0	5,6	4,8
Trois-Rivières	41,9	24,4	13,9	10,3
Cantons de l'Est	13,6	8,8	5,0	5,6
Montréal	7,2	6,9	5,4	4,4
Outaouais	12,5	12,2	6,0	6,2
Nord-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0
Province	8,6	8,3	6,1	5,3

Tableau: 65 Proportion des sommes versées par les commissions scolaires aux institutions privées de statut RFS, par rapport aux sommes versées par les commissions scolaires aux institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974

(%)

R.A.S. \ ANNEES	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	0,0	0,0	0,3
Québec	N.D.	0,7	0,4	0,2
Trois-Rivières	N.D.	0,0	0,0	0,0
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	N.D.	6,8	0,8	1,3
Outaouais	N.D.	0,0	0,0	0,0
Nord-Ouest	N.D.	0,0	0,0	0,0
Province	N.D.	1,5	0,3	0,4

Tableau: 66 Proportion des sommes versées par les ménages, parents et individus aux institutions privées de statut RFS, par rapport aux sommes versées par les ménages, parents et individus aux institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	86,8	21,4	66,3
Québec	N.D.	5,3	4,6	4,9
Trois-Rivières	N.D.	18,6	14,3	13,7
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	N.D.	9,4	9,3	6,4
Outaouais	N.D.	127,2	52,8	29,3
Nord-Ouest	N.D.	0,0	0,0	0,0
Province	N.D.	9,1	8,1	6,6

Tableau: 67 Proportion des sommes versées par les Compagnies et Corporations privées aux institutions privées de statut RFS par rapport aux sommes versées par les Compagnies et Corporations privées aux institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	0,0	0,0	0,0
Québec	N.D.	5,3	1,8	0,0
Trois-Rivières	N.D.	34,1	27,7	39,0
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	N.D.	4,0	4,2	5,8
Outaouais	N.D.	0,0	0,0	0,0
Nord-Ouest	N.D.	0,0	0,0	0,0
Province	N.D.	5,5	4,3	3,7

Tableau: 68 Proportion des sommes versées par le gouvernement fédéral et les gouvernements municipaux aux institutions privées de statut RFS par rapport aux sommes versées par le gouvernement fédéral et les gouvernements municipaux aux institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	0,0	0,0	0,0
Québec	N.D.	0,0	0,0	0,0
Trois-Rivières	N.D.	0,0	0,0	0,0
Cantons-de-l'Est	N.D.	0,0	0,0	0,0
Montréal	N.D.	92,5	0,0	0,0
Outaouais	N.D.	0,0	0,0	0,0
Nord-Ouest	N.D.	0,0	0,0	0,0
Province	N.D.	92,5	0,0	0,0

Tableau: 68 Proportion des sommes versées par le gouvernement fédéral et les gouvernements municipaux aux institutions privées de statut RFS par rapport aux sommes versées par le gouvernement fédéral et les gouvernements municipaux aux institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	0,0	0,0	0,0
Québec	N.D.	0,0	0,0	0,0
Trois-Rivières	N.D.	0,0	0,0	0,0
Cantons-de-l'Est	N.D.	0,0	0,0	0,0
Montréal	N.D.	92,5	0,0	0,0
Outaouais	N.D.	0,0	0,0	0,0
Nord-Ouest	N.D.	0,0	0,0	0,0
Province	N.D.	92,5	0,0	0,0

Tableau: 69 Proportion des sommes versées par les autres sources aux institutions privées de statut RFS, par rapport aux sommes versées par les autres sources aux institutions privées de statut DIP, de 1971-1972 à 1973-1974

(%)

R.A.T. \ ANNEES	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./Lac-St-Jean	N.D.	68,9	20,7	0,8
Québec	N.D.	1,2	0,6	3,9
Trois-Rivières	N.D.	5,9	3,3	1,8
Cantons-de-l'Est	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Montréal	N.D.	6,8	18,2	4,5
Outaouais	N.D.	—	—	0,5
Nord-Ouest	N.D.	0,0	0,0	0,0
Province	N.D.	6,3	13,2	3,7

Tableau: 70 Subventions totales du ministère de l'Education à l'ensemble du secteur privé, par rapport aux subventions totales du ministère de l'Education à l'ensemble du secteur public, par région administrative scolaire, de 1970-1971 à 1973-1974.

ANNEES / R.A.S.	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Sag./ Lac-St-Jean	0,00	0,00	0,00	0,01
Québec	0,06	0,06	0,06	0,07
Trois-Rivières	0,02	0,03	0,04	0,05
Cantons de l'Est	0,02	0,04	0,04	0,05
Montréal	0,07	0,06	0,06	0,07
Outaouais	0,01	0,01	0,01	0,01
Nord-Ouest	0,00	—	—	—
Province	0,04	0,05	0,05	0,05

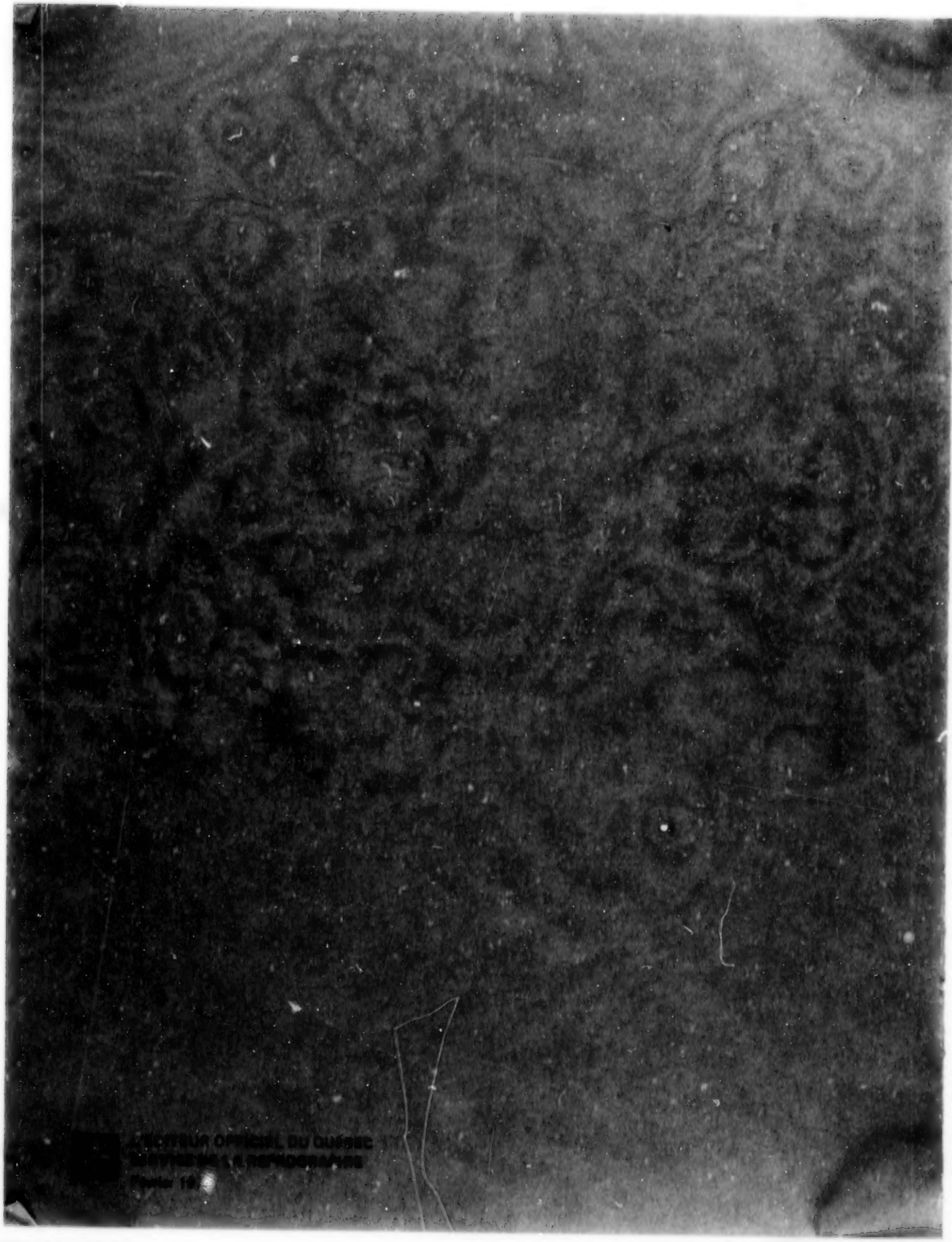
IMPRIMEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
SERVICE DE LA REPRODUCTION